

# Briis infos

n°106 • décembre 2020



**Le transport scolaire va reprendre à Frileuse**

Page 2



**Six nouveaux logements rue de l'Orme Maillard**

Page 4



**Des colis de fête qui réchauffent le cœur des aîné.es**

Page 6



**Une brocante pour vendre, acheter et se retrouver...**

Page 8

# Le transport scolaire va reprendre à Frileuse



**“Enfin !”. C’est le premier mot qui vient à l’esprit, tant la réouverture de l’arrêt de bus de Frileuse était attendue par les enfants et leurs familles.**

La Commune n’a pas ménagé son temps et ses ressources pour arriver à remettre en service cet arrêt de bus scolaire qui permettra aux enfants de Frileuse de rejoindre les écoles maternelle et élémentaire de Briis comme tous leurs camarades des hameaux de Launay-Maréchaux, Bligny et Chantecoq.

Cet arrêt avait été fermé en 2019 par *Île-de-France mobilités* (ex-STIF) – contre l’avis de la Commune – en raison du manque d’utilisateurs. La Commune a sollicité sa réouverture dès la rentrée 2019. Après une longue attente et plusieurs rendez-vous annulés par *Île-de-France mobilités*, l’autorité organisatrice des transports publics dans notre région a répondu à la Commune et a finalement imposé la création de nouveaux et très coûteux aménagements de sécurité : la création de passages piétons et l’aménagement de l’aire de retournement pour le bus, incluant la reprise d’enrobés, des aménagements pour les personnes à mobilité réduite, la réalisation de marquages au sol spécifiques, et l’implantation de panneaux de signalisation.

La Municipalité est parvenue à élaborer et de signer une convention d’utilisation du parking avec l’association de la Communauté des Carmélites de Frileuse qui en est la propriétaire, afin de pouvoir procéder aux différents travaux.

Ces derniers ont fait l’objet d’une demande de subvention de 80% au Département au titre des amendes de police. En effet, une part du montant des amendes dont s’acquittent les contrevenants au code de la route sert pour partie à financer des aménagements de sécurité. Une somme de 2 000€ est restée à la charge de la Commune. Nous attendons désormais avec impatience l’aval d’*Île-de-France mobilités* sur les travaux afin de définitivement mettre en service cet arrêt.

Nous travaillons activement à ce qu’une solution soit trouvée pour rouvrir l’arrêt du Coudray dans le cadre des contraintes de sécurité imposées aujourd’hui.

**Morgane Boyard**  
Maire-adjointe en charge de la vie scolaire

## 2020, une année si différente

L'année 2020 touche à sa fin et on ne peut pas dire qu'elle fût de tout repos. Notre village – comme le reste du monde – a connu une année si différente, si éprouvante dans le contexte de la crise sanitaire. Cette crise a exacerbé et parfois révélé les inégalités qui dévorent notre pays. Dans ce contexte, je voulais saluer l'engagement et le travail de l'équipe d'élus précédente ainsi que l'énergie et le dynamisme de la nouvelle équipe municipale qui œuvre chaque jour à faire que ces inégalités ne se creusent pas plus et puissent se résorber. Pour cela, je reste convaincu que parmi le spectre de nos actions nous devons, chaque fois que cela est possible, cultiver et entretenir les liens entre les Briissoises et Briissois. Dès que nous en avons eu la possibilité ou l'autorisation de la préfecture, nous avons maintenu les traditionnels moments de rencontre que sont le Forum des associations, la Brocante de la Caisse des Écoles ou plus récemment le Marché gourmand de fin d'année en remplacement du Marché de Noël. À chacune de ces occasions, j'ai fait le même constat que les Briissois sont en attente de moments de "retrouvailles". Ce fut aussi le cas lors de la remise des colis de fin d'année du CCAS où nous avons particulièrement senti le besoin de rencontres et d'échanges des Briissois les plus âgés et isolés et ce malgré le lien que maintient le CCAS grâce à sa chaîne de solidarité.

Bien sûr de nombreux événements n'ont pas pu être organisés et la vie culturelle de Briis attend une éclaircie sanitaire comme nous attendons de pouvoir vous donner rendez-vous à l'occasion de conseils de quartier ou de réunions publiques pour débattre de la révision de notre plan local de l'urbanisme, de la rénovation de l'éclairage public ou encore de l'embellissement et de la mise en sécurité de nos rues comme la Boissière, les Sablons ou encore le chemin des Vignes. Ce sont là autant de projets qui attendent d'être examinés par les habitants pour pouvoir être mis en œuvre dans les plus brefs délais.

Mais, au-delà de ces projets très concrets, c'est bien notre volonté de faire vivre la démocratie locale qui est mise à mal par la crise sanitaire. Malheureusement ce sera une fois encore le cas à l'occasion des traditionnels vœux du Conseil municipal à la population qui ne pourront pas se dérouler de la manière habituelle. Pour la première fois depuis 20 ans, nous ne pourrons pas nous retrouver à cette occasion pour partager le bilan de l'année écoulée et la perspective de

l'année à venir. Mes collègues et moi-même le regrettons vivement, tout en admettant l'absolue nécessité du maintien de la vigilance aujourd'hui encore.

Mes collègues et moi-même vous souhaitons une très bonne année 2021 en espérant que nous puissions nous retrouver rapidement à l'occasion d'un moment de vie citoyenne tel que la nouvelle édition de *Briis en Liberté* ou la mise en œuvre des projets à budget participatif.

**Emmanuel Dassa**  
Maire de Briis-sous-Forges

*Distribution des colis de fêtes aux aînés, en mairie, par les élus et membres du CCAS.*



# Six nouveaux logements rue de l'Orme Maillard



Ce sont quatre T2, un T3 et un studio qui devraient être livrés en septembre 2021.

Visite du chantier avec Emmanuel Dassa, maire et Corinne Lefevre, conseillère municipale déléguée à l'inclusion sociale (à droite sur la photo).

**Cette grande maison où il y a de gros travaux depuis quelques jours en face du bureau de Poste n'était plus habitée depuis quelques années et ne trouvait pas d'acquéreur. L'association Solidarités nouvelles pour le logement (SNL) l'a acquise pour y créer quelques logements sociaux.**

SNL est une association loi 1901 créée en 1988 dont le but est d'ouvrir l'accès à un logement digne aux personnes qui en sont exclues, tout en apportant un accompagnement social qui favorise la réinsertion. Elle agit sur toute l'Île-de-France et notamment en Essonne où elle gère un parc d'environ 500 logements sociaux dont 350 dits "temporaires" qui ont vocation à accueillir des personnes pour une courte période, environ deux ans en moyenne. C'est en effet le temps moyen observé pour que des personnes en situation précaire vis-à-vis du logement puissent retrouver une habitation dans le parcours résidentiel classique via des bailleurs sociaux traditionnels comme ceux déjà implantés sur notre commune.

La démarche de SNL repose sur des groupes locaux de solidarité – celui de Limours pour notre territoire – qui agissent

sur des regroupements de communes. Ces groupes sont constitués de bénévoles, de travailleurs sociaux et de locataires qui permettent la mise en œuvre d'un accompagnement des personnes logées, avec comme objectif de retrouver les moyens d'accéder à un logement durable. Cet accompagnement est aussi bien technique qu'humain et a plus que fait ses preuves.

C'est un très beau projet qui participe de manière pertinente à l'effort de création de logements en densification voulu par l'État. Ce projet contribue aussi à la valorisation du centre-ville, au travers de la rénovation de cette maison, protégée par notre Plan local de l'urbanisme par une fiche patrimoine dédiée.

Avec des logements SNL à Limours, Gometz-la-Ville, Fontenay-lès-Briis et prochainement à Briis-sous-Forges, le territoire de la CCPL agit de concert pour le logement.

**Emmanuel Dassa**  
Maire de Briis-sous-Forges



## Les services municipaux toujours mobilisés pendant le 2<sup>e</sup> confinement !

Une seconde vague dans la pandémie de la covid-19 a frappé de plein fouet les Briissois.es. Confinement et télétravail ont de nouveau bouleversé notre quotidien. Que ce soit dans la mise en place des protocoles sanitaires ou dans le maintien de l'ouverture des structures essentielles, les agents municipaux ont une fois de plus répondu présent. C'est le cas notamment au restaurant scolaire où les agents ont dû repenser en quelques jours

l'organisation de la pause méridienne. Arrêt du brassage, désinfection obligatoire de toutes les surfaces après chaque service, il a fallu s'adapter très vite au nouveau protocole.

Le confinement et le télétravail ont également modifié les habitudes des familles, c'est pour ces raisons que la Municipalité a proposé aux parents de pouvoir modifier exceptionnellement leur mode de facturation en cours de trimestre.

Au forfait ou à la demi-heure, les familles avaient jusqu'au 1<sup>er</sup> décembre pour demander une modification sur la facturation du mois de

décembre. Le service périscolaire a tenu compte de ces modifications dans ses dernières facturations.

Il était nécessaire que, dans cette période, nous contribuions tous à réduire au minimum nos déplacements et donc la propagation du virus.

Le télétravail a été mis en œuvre au sein des services municipaux. En dehors des horaires d'ouverture au public, les agents, dont les postes étaient éligibles, étaient à 50% de leur horaires, en télétravail.

A.Gilles

## Repas de Noël au restaurant scolaire

Cette année n'est pas comme les autres mais nous avons œuvré ensemble pour que les enfants aient un repas de fête. C'est ce jeudi 17 décembre 2020 que s'est déroulé le repas de Noël au restaurant scolaire.

Mousse de canard, volaille en sauce et pommes de terre "sourires", gâteau au chocolat, clémentine et petite surprise en papillote étaient au menu. Dans une salle décorée pour l'occasion. Chacun des agents d'animation était coiffé d'un couvre-chef festif. La musique était aussi au rendez-vous avec une playlist de Noël digne d'un restaurant en période de fête.

Le tout a pu offrir un moment de convivialité, de partage, de complicité aux enfants et leur apporter rires et sourires malgré une période encore très mouvementée... Bien entendu tout ceci n'aurait pas été possible sans l'investissement des agents du service entretien et restauration. Valère Lucchini



## Cérémonie du 10 novembre



Extraits du discours prononcé par Emmanuel Dassa, à la cérémonie du 10 novembre 2020.

[...] Nous devons nous souvenir des atrocités, de la douleur, des malheurs vécus par [...] des millions de femmes, d'hommes et d'enfants [...] et nous leur rendons hommage en nous réunissant tous les ans pour clamer, à la lumière de leurs témoignages que cela ne se reproduise jamais [...] Si le XX<sup>e</sup> siècle a été inauguré par la "grande boucherie" et que les enjeux coloniaux et territoriaux qui en sont à l'origine tendent à s'estomper, l'obscurantisme, la haine,

la xénophobie, l'antisémitisme, le non-respect des différences et les inégalités croissantes sont des fléaux bien présents aujourd'hui. Les événements tragiques survenus à Conflans-Sainte-Honorine et à Nice, démontrent une nouvelle fois que l'extrémisme et le fanatisme trouvent leur terreau dans la misère et la méconnaissance d'autrui et font de notre société un monde de violence sans égale dans l'histoire. [...] Quand certains distillent la haine et la violence voire même passent à l'acte, nous devons opposer sans relâche nos valeurs républicaines.

## Tests covid-19

Le Département de l'Essonne s'est engagé dans la voie du dépistage de la covid-19 et a mis en place des journées de dépistage gratuit dans quelques communes.



Briis-sous-Forges a été désignée pour accueillir une journée de tests. Le Conseil départemental a prévenu la mairie seulement trois jours avant, ne laissant que peu de temps pour informer la population.

Environ 70 habitants se sont faits dépister le 1<sup>er</sup> décembre mais, deux semaines après, les résultats n'avaient toujours pas été transmis, ce qui illustre bien que les capacités d'analyse étaient toujours sous tension.

## Des colis de fête qui réchauffent le cœur des aîné.es



Cette année, 275 colis simples et plus de 100 colis doubles (pour les couples) ont été offerts à chaque Briissois âgé de plus de 65 ans.

**Le temps de Noël a sonné ! Temps de retrouvailles et de ripailles pour illuminer cette longue nuit hivernale. Temps de convivialité et de délices pour adoucir la rigueur du froid...**

Cette année, le repas des aînés n'ayant pas pu se tenir, le CCAS a offert à chacun un colis de Noël gourmand, conçu pour permettre de déguster en comité intime un bon repas de l'entrée au dessert en préservant l'esprit des fêtes de fin d'année.

La distribution des colis s'est déroulée sur deux dimanches matin.

Certains se sont déplacés jusqu'à la mairie, et ont pu échanger avec les membres du CCAS dans une ambiance détendue et musicale. D'autres ont été livrés chez eux en fonction

du souhait et des possibilités de chacun. Cela a été l'occasion à chaque fois de rencontres chaleureuses.

La situation sanitaire nous a contraints à suspendre toutes nos manifestations en 2020. Le CCAS, en partie renouvelé à la suite des élections, s'attache à poursuivre ses missions d'accueil, d'information et d'accompagnement.

Plus que jamais dans cette période singulière, le CCAS et l'équipe municipale ne se contentent pas de recevoir les habitant.es, ils vont au-devant d'eux. Le conseil d'administration du CCAS œuvre d'ores et déjà pour construire le projet d'actions, d'animations et d'information 2021.

**Corinne Lefeuve**

*Conseillère municipale déléguée à l'inclusion sociale, vice-présidente du CCAS*

**Lydie Bataille**

*Conseillère municipale déléguée aux aînés*



# Les artistes de Bligny solidaires des soignants



• 17/01 à 16h : festival  
*Les Hivernales* (hip-hop)  
• 28/01 à 19h30 et 21h :  
Concerts du Jeudi -  
Hermon chante Édith Piaf  
• 30/01 à 15h, 16h30 et  
18h : expo-performance  
EM-Fest 2021 (danses du  
Koredugaw)  
En savoir plus :  
[www.theatre-de-bligny.fr](http://www.theatre-de-bligny.fr)

**Le choc brutal, mondial de cette épidémie incroyable ; son cortège de familles endeuillées et de soignants en danger relativise fortement le malheur – réel – des artistes confinés. Nous en avons bien conscience, et avons choisi de ne pas nous plaindre, et de prendre notre part de l'effort demandé.**

*Maintenance des  
101 projecteurs  
du théâtre.*

Pour l'équipe du mythique théâtre du Centre hospitalier de Bligny, tout a commencé mi-février. À ce moment-là, nous étions en répétitions à Ivry-sur-Seine. On a abandonné "la bise", les rumeurs les plus folles circulaient.

Ensuite, les événements se sont emballés et nous avons dû reporter toute la fin de saison.

Le Centre Hospitalier de Bligny, mobilisé au service des rescapés des formes graves, était fermement confiné. Retournés au théâtre fin mai, nous avons précipité la maintenance annuelle des 101 projecteurs du théâtre et inspecté les équipements, les machines, le matériel, les textiles, les stocks, tout.

Les salariés du théâtre bénéficient du dispositif de l'activité partielle de l'État et le théâtre s'inscrit dans les dispositifs d'aides exceptionnelles (plan d'urgence et aides départementales). Le paiement anticipé de certaines subventions a été un soutien tangible face à la crise.

Il faudra des mois avant que la situation ne redevienne "normale". Le protocole de sécurité très rigoureux défini avec l'hôpital de Bligny risque donc de devenir la norme dans tout le pays.

Paradoxalement, cette épreuve vécue dans l'incertitude totale a eu des effets bénéfiques : resserré les liens entre nous et avec les soignants de Bligny ; mis en arrière nos intérêts catégoriels et focalisé sur la sécurité du public et des artistes.

Les nombreux et touchants messages de soutien du public nous ont confirmé que nous ne pouvions pas échouer. Notre mission d'artistes est salutaire et nécessaire. Nous n'avons pas le droit de désespérer : *The show must go on !*

**Didier Dicale**  
Codirecteur du Théâtre de Bligny

# Une brocante pour vendre, acheter... et se retrouver



*Belle fréquentation pour la Brocante édition 2020 dans le respect des règles sanitaires.*

**Le dimanche 4 octobre, par une belle journée d'automne a eu lieu la traditionnelle Brocante organisée comme chaque année par la Caisse des Écoles. Le temps, quelque peu maussade, entre grisaille et éclaircies, n'a pas fait peur aux inconditionnels des vide-greniers.**

Ce ne sont pas moins d'une cinquantaine d'exposants sur une centaine d'emplacements qui proposaient aux chalands de nombreux articles, drainant un public très nombreux en matinée. Il y avait déjà foule avant même l'ouverture officielle, permettant aux exposants questionnés de se montrer très satisfaits de la manifestation.

Il y en avait pour tous les goûts et toutes les bourses. Chacun a pu chiner à la recherche de l'objet qui viendrait décorer son intérieur, parmi tout ce qui était proposé : vaisselle, objets d'art, jeux, jouets, vêtements du nourrisson à l'adulte, bibelots, livres...

Dès les premières heures du jour, les exposants s'installaient, dans les règles imposées par la crise sanitaire, avec port du masque obligatoire et distanciation sociale. Les visiteurs se pressaient également, surtout les connaisseurs et collectionneurs de pièces anciennes, d'objets rares, livres et autres petites merveilles.

Cette année, la brocante a été particulière en raison de la pandémie. Aux entrées, des bénévoles proposaient du gel hydroalcoolique et incitaient le public à porter le masque. Le port de celui-ci était obligatoire aussi pour les vendeurs. Les stands ne se tenaient que d'un seul côté de la rue et à bonne distance les uns des autres.



Pour Véronique, Claudine et Erwan : *“Tenir la buvette ou le Coin des Chineurs de la Caisse des Écoles est une façon de créer des liens, de ne pas gaspiller en donnant une nouvelle vie à tout un tas de choses, de passer une bonne journée, tout en récoltant de l’argent pour les enfants, surtout après les difficultés que nous avons dû affronter.”*

Sophie est venue ici pour la première fois et promet de revenir l’an prochain : *“Car on voit du monde, on papote, c’est sympa. Le petit pécule récolté lors de mes ventes, me permet moi aussi de faire quelques achats, sur des vide-greniers bien sûr !”*

Pour Leila et Damien, venus tout droit de Seine-et-Marne ; parce que tous les vide-greniers ont été annulés près de chez eux : *“On s’est régalé avec les grillades et nous avons fait quelques achats, c’est vraiment super !”*

Un dimanche un peu frais côté température, mais la brocante de la Caisse des Écoles ne trompe pas, et attire chaque année bon nombre d’exposants et de visiteurs.

## Une année (presque) en sommeil

Cette année, la Caisse des Écoles a dû malheureusement annuler toutes ses manifestations qui tous les ans lui permettent de financer les projets des écoles et de



*Le stand Service municipal jeunesse que les jeunes ont tenu à la Brocante pour financer leurs projets.*



participer à l’animation du village : la vente du muguet le 1<sup>er</sup> mai, le carnaval, la kermesse de la Saint-Jean et les lotos.

Préparer la brocante a été assez compliqué, surtout prévoir un protocole sanitaire satisfaisant toutes les conditions de la Préfecture. Mais les bénévoles n’ont rien lâché et c’est avec joie qu’ils ont tracé les emplacements, fait briller les trésors à vendre au Coin des Chineurs, préparé les livres à vendre au poids, tourné les crêpes et cuit frites et grillades.

Et quel plaisir de se retrouver pour partager cette belle journée. Le Comité de la Caisse des Écoles tient à remercier tout particulièrement la Boucherie Laillier (place de la Libération à Briis) qui a offert toutes les grillades et la charcuterie en solidarité.

Un grand merci et un grand bravo à tous les bénévoles sans qui rien ne serait possible, ce ne sont pas moins de 50 amies et amis de la Caisse des Écoles qui ont contribué activement à cette seule journée, dans des conditions inédites.

**Fabienne Lambert**

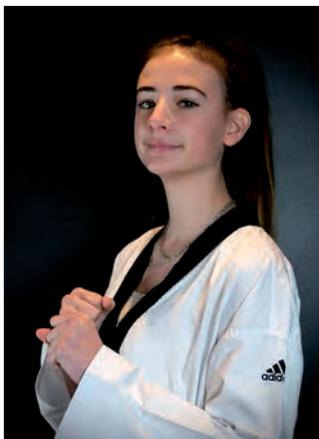
*Vice-présidente de la Caisse des Écoles*

**Les Briissoises et les Briissois ont été nombreux à remercier les bénévoles d’avoir maintenu la brocante.**

*Le Coin des Chineurs, tout un bric-à-brac à vendre au profit de la Caisse des Écoles.*

# Une athlète de haut niveau à Briis

**Inès Gire, jeune Briissoise de 15 ans, nous démontre qu'avec de la volonté et du travail, il est possible de réaliser ses rêves !**



Inès Gire est issue d'une famille de sportifs avec un père golfeur et ancien basketteur et une mère taekwondoïste, trois fois championne de France, médaillée internationale et ayant participé au championnat du monde. Son frère et sa sœur sont également des sportifs confirmés.

Elle est d'abord passée par les praticables de la gymnastique rythmique au club

*Briissoise GR* en parallèle du golf pendant 7 ans. Finalement, inspirée par le parcours de sa mère, elle choisit le taekwondo et se dirige vers le club de Briis où elle évolue pendant 5 ans et apprend les bases de cet art martial. C'est au club de l'association Clamartoise connue pour former des combattants au niveau national et international qu'elle décide de continuer sa formation.

Inès Gire multiplie les médailles nationales et internationales et ses efforts finissent par payer car elle intègre le *Pôle France relève de taekwondo* au Centre de Ressources, d'Expertise et de Performance sportive (CREPS) de Strasbourg, dans le cadre d'une formation "sport-études" qui prépare les sportifs confirmés ou à fort potentiel aux compétitions sans mettre en péril leur parcours de formation et en se souciant de leur avenir professionnel. Ses débuts au CREPS ont été un peu compliqués, ce n'est jamais évident de quitter sa famille en prenant le train le dimanche soir, mais aujourd'hui, avec l'habitude, elle s'épanouit bien au Pôle. Ses journées y sont rythmées par ses entraînements et ses cours où elle se rend en vélo.



Elle suit sur les réseaux sociaux l'athlète britannique Lauren Williams, championne d'Europe de taekwondo parce qu'elle est à part. Inès adore son style de combat surtout toute la passion qu'elle transmet sur son sport mais aussi sur la photographie.

Bien qu'elle ait évolué dans une petite commune rurale, Inès nous démontre qu'avec de la volonté et du travail, il est possible de réaliser ses rêves !

**Solène Bodard, conseillère municipale déléguée au développement du sport pour tous**

## Extraits de l'interview d'Inès

**Inès que penses-tu de ta commune Briis-sous-Forges ?**

*Ça fait 5 ans que je vis à Briis, j'ai fait mon CM2 à l'école et tout mon collège. J'aime beaucoup la commune car les gens s'entendent bien et j'ai l'impression qu'il y a une bonne ambiance.*

**Inès, est-ce que tu peux nous expliquer comment tu ressens le sport de combat ?**

*Le sport de combat est un sport très difficile mentalement mais je suis très travailleuse et persévérante, c'est ce qui m'a permis de forger ma personnalité.*

*Il ne faut pas avoir de mauvais a priori sur les personnes qui font du sport de combat car on apprend à ne pas utiliser ces gestes en dehors de notre sport. On est très gentils [rires]. C'est un sport qui permet de développer beaucoup de capacités et j'adore ça.*

**Comment vois-tu l'avenir ?**

*Après le Pôle, j'aimerais beaucoup intégrer l'INSEP (Institut national du sport,*



*de l'expertise et de la performance). Par la suite, mon objectif est de participer à des Championnats du Monde et aux Jeux Olympiques. Je voudrais rendre fière ma famille car ils me soutiennent énormément, surtout ma mère car j'aimerais faire aussi bien qu'elle, voire mieux. C'est mon modèle !*

**Quel message souhaites-tu donner aux jeunes filles et garçons qui rêvent de faire du taekwondo à haut niveau ?**

*S'ils ont envie de faire du taekwondo, il faut qu'ils le fassent. Il ne faut pas abandonner ses rêves et tout faire pour se donner les moyens d'y arriver.*

*propos recueillis par S. Bodard*

*Les groupes du conseil municipal s'expriment...*

*Les contributions publiées dans cette page n'engagent pas la rédaction de Briis Infos, les propos n'engagent que leurs auteurs (textes originaux, sans modification, ni correction).*

Groupe "Agissons à Briis-sous-Forges"  
Opposition municipale

## Erratum !

Dans le Briis Infos précédent (n° 105), l'opposition est appelée "Un Nouveau Souffle", nous tenions à rappeler que notre groupe s'appelle Agissons à Briis-sous-Forges. Suite au refus, en conseil municipal, de la majorité de bien vouloir publier un erratum, nous utilisons cette tribune pour le faire à sa place.

Nous tenions également, par ces quelques lignes, à vous assurer que nous travaillons à relayer vos questionnements, vos remarques et vos inquiétudes vers le maire et ses adjoints. Toutefois, ceci se faisant par voie d'e-mail ou au cours des conseils municipaux, et la majorité ayant choisi, de plein droit, de ne reporter ni nos questions ni ses réponses, vous ne le verrez pas apparaître dans ses communications officielles (Briis Infos, site internet, etc.).

Malgré les difficultés administratives que nous rencontrons dans notre exercice (convocations tardives ou horaires qui se télescopent...), nous continuerons néanmoins à vous représenter, porter vos voix et œuvrer pour vous et notre village.

Faute de pouvoir nous joindre à une adresse e-mail officielle qui nous a été refusée, retrouvez-nous sur Facebook: Agissons à Briis-sous-Forges.

Nous espérons que l'année 2021 vous sera favorable.

**Philippe Casolari**  
**Marjorie Labruyère**  
**Alexis Lebrun**

Groupe "Ensemble pour Briis"  
Majorité municipale

## Déconfinons la participation !

Notre équipe est au travail depuis déjà sept mois, pleinement mobilisée pour continuer à faire de Briis un village vivant pour toutes et pour tous.

Lors de la campagne électorale, nos échanges avec la population ont abouti à un projet municipal associant très étroitement les citoyennes et les citoyens à sa réalisation. Malheureusement, les récents événements en lien avec la crise sanitaire ont bouleversé les premiers mois de mandat, empêchant les réunions et les débats qui animent habituellement notre vie démocratique. Aussi, nous sommes très attentifs à l'évolution de la situation sanitaire, impatients de pouvoir lancer de larges consultations afin d'amorcer enfin le travail de co-construction qui structure notre vision d'avenir pour Briis.

En effet, notre équipe est porteuse d'un engagement sincère en faveur de la participation citoyenne : aussi souvent que cela est possible, nous inviterons encore les habitants à faire irruption dans la vie démocratique afin de contribuer très concrètement aux décisions qui affectent leur quotidien. Qu'il s'agisse de l'aménagement du village, des travaux ou de toute décision engageant l'avenir de la commune, nous considérons qu'il est nécessaire d'associer systématiquement les Briissoises et les Briissois lors de réunions publiques sur les sujets qui les concernent.

Comme convenu dans notre programme, un groupe de travail se penche d'ores et déjà sur la mise en place du nouveau dispositif sur les projets à budget participatif.

Par ailleurs, en fonction de l'évolution des mesures sanitaires, les conseils de quartiers reprendront le cycle de

leurs réunions : c'est une occasion d'échanger à propos de la vie du village et des problématiques propres à chaque quartier. De même façon, chaque fois qu'un projet affecte directement la vie d'un quartier, les élus iront à la rencontre des habitants lors de visites de quartier.

Dans ce contexte de crise sanitaire et de ses conséquences sur la vie de la commune, les élus de la majorité se sont impliqués dans leurs délégations sans pouvoir bénéficier de la richesse de la participation citoyenne.

Dans le cadre des travaux du conseil municipal, les membres des commissions ont commencé l'animation des groupes de travail qui associent élus et habitants, parfois en visioconférence, à la préparation de différents projets. Or, dans ce contexte, il faut rappeler que la participation citoyenne n'est pas accessoire : c'est une manière d'organiser le fonctionnement démocratique du village, un choix politique que nous souhaitons réaffirmer.

C'est pour toutes ces raisons que nous espérons que l'évolution de la situation sanitaire nous permettra de vous retrouver prochainement lors de réunions publiques, de manifestations culturelles et associatives qui animent le quotidien de Briis.

C'est dans ce sens que reprendront les consultations et les échanges nécessaires pour penser l'avenir de Briis, mais aussi les moments conviviaux qui rythment la vie du village.

Dans cette attente, nous vous souhaitons une très bonne année 2021, impatients de vous retrouver afin d'écrire ensemble la suite de l'Histoire de notre village.

*Pour la Majorité municipale*  
**Erwan Le Bihan**

# Conseil municipal

## Séance du 2 mars 2020

### 1. Approbation du bilan d'exécution à mi-parcours du contrat de territoire

La commission permanente du Département a approuvé en 2015 dans le cadre du contrat de territoire son plan de financement pour la commune de Briis à hauteur de 471 397€ maximum. Après quatre ans et demi de mise en œuvre de ce contrat, il convient d'en dresser un premier bilan d'exécution. Cela permettra à la commune de percevoir, du Conseil départemental de l'Essonne, la somme 94 280€ pour la construction de la maison de santé Marie Curie.

À l'unanimité (pour 18).

### 2. Modification du tableau des effectifs

Création de postes afin de permettre la mise en place des avancements de carrière des agents concernés et de la nomination d'un agent titulaire ayant obtenu le concours d'animateur territorial.

À l'unanimité (pour 18).

### 3. Autorisation donnée au Maire de signer une convention avec la CIG pour la mise à disposition temporaire de la fonction publique

Afin de remédier aux absences imprévues du personnel, congé maternité, arrêt maladie de longue durée, le service "missions temporaires" du Centre interdépartemental de gestion de la Grande couronne (CIG) propose aux collectivités de recruter à leur place un

agent en adéquation avec leurs besoins. À l'unanimité (pour 18).

### 4. Adoption des tarifs des classes de découvertes 2020

Vote des tarifs des classes de découvertes pour l'année 2020 applicables au 1<sup>er</sup> avril. Il s'agit de reprendre le mode de calcul de la prise en charge de la commune en fonction du prix de revient du séjour et d'appliquer les quotients familiaux définis sur l'ensemble de nos prestations municipales

À l'unanimité (pour 18).

### 5. Adoption des tarifs du séjour été du Service jeunesse

Vote des tarifs du 1<sup>er</sup> séjour, organisé par le Service jeunesse cet été 2020, applicables au 1<sup>er</sup> avril. Il s'agit de reprendre le mode de calcul de la prise en charge de la commune en fonction du prix de revient du séjour et d'appliquer les quotients familiaux définis sur l'ensemble de nos prestations municipales.

À l'unanimité (pour 18).

### 6. Autorisation donnée au Maire de signer une convention avec l'organisme "Découvertes" pour le séjour été du Service jeunesse

Compte-tenu de la spécificité fluviale du séjour organisé par le Service jeunesse, il s'agit de signer une convention relative à l'organisation du séjour du SMJ avec l'association "Découvertes" dont le projet éducatif est en phase avec les

valeurs que défend notre collectivité. À l'unanimité (pour 18).

### 7. Convention avec le Conseil départemental de l'Essonne pour une mission d'assistance technique pour le Service assainissement

La Commune bénéficiera d'une assistance technique et administrative précieuse pendant 4 ans sur les questions d'assainissement collectif et non collectif pour un coût très faible de 0,20€/hab./an.

À l'unanimité (pour 18).

### 8. Demande de subvention dans le cadre de la DETR

Dans le cadre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR), il s'agit de réhabiliter la verrière de l'école maternelle actuellement en très mauvais état et de repenser l'aménagement du petit restaurant et du hall d'accueil de l'école. Tout en créant un jardin pédagogique à l'arrière du nouvel équipement.

À l'unanimité (pour 18).

### 9. Détermination des dépenses à effectuer sur les articles 6232 et 6257

Cette délibération est présentée à la demande de la Trésorière de Dourdan et vise à déterminer le type de dépenses autorisées sur les articles 6232 "fêtes et cérémonies" et 6257 "frais de réception".

À l'unanimité (pour 18).

# Conseil municipal

## Séance du 6 juillet 2020

### 1. Budget primitif 2020 – Débat d'orientations budgétaires

Le débat d'orientations budgétaires permet d'informer les membres du Conseil municipal sur la situation économique et financière de la commune afin d'éclairer leurs choix lors du vote du budget primitif.

### 2. Compte de gestion 2019 - budget général de la commune

Le compte de gestion 2019 présenté par

la Receveuse municipale de Dourdan fait apparaître un résultat global de clôture de l'exercice excédentaire de 301 864.37€.

### 3. Compte Administratif 2019 - budget général de la commune

Le compte administratif de la commune 2019 présenté fait apparaître un résultat global de clôture de l'exercice excédentaire de 301 864.37€.

À la majorité (pour 22)

### 4. Compte de gestion 2019 - budget assainissement de la commune

Le compte de gestion du service public d'assainissement 2019 de la Receveuse municipale fait apparaître un résultat global de clôture de l'exercice déficitaire de 183 454,61€.

### 5. Compte administratif 2019 - budget service public de

## **l'assainissement**

Le compte administratif du Service public assainissement 2019 présenté fait apparaître un résultat global de clôture de l'exercice déficitaire de 183 454,61 €. *À la majorité (pour 22)*

## **6. Compte de Gestion 2019 - Régie publique de l'eau**

Le compte de gestion de la Régie publique de l'eau 2019 de la Receveuse municipale fait apparaître un résultat global de clôture de l'exercice excédentaire de 180 624,39 €. *À l'unanimité (pour 23).*

## **7. Compte administratif 2019 - Régie publique de l'eau**

Le compte administratif de la Régie publique de l'eau 2019 présenté fait apparaître un résultat global de clôture de l'exercice excédentaire de 180 624,39 €. *À la majorité (pour 22)*

## **8. Affectation du résultat 2019 au budget primitif 2020 de la commune**

La délibération consiste à affecter les résultats 2019 au BP 2020. *À l'unanimité (pour 23).*

## **9. Affectation du résultat 2019 au budget primitif du service public d'assainissement 2020 de la commune**

La délibération consiste à affecter les résultats 2019 au BP 2020. *À l'unanimité (pour 23).*

## **10. Affectation du résultat 2019 au budget primitif 2020 de la Régie publique de l'eau**

La délibération consiste à affecter les résultats 2019 au BP 2020. *À l'unanimité (pour 23).*

## **11. Vote des taux des taxes locales pour l'exercice budgétaire 2020**

Conformément au débat d'orientations budgétaires les taux de taxes locales restent inchangés pour 2020. *À la majorité (20 pour, 3 abstentions : M. Casolari, M<sup>me</sup> Labruyère, M. Lebrun).*

## **12. Budget primitif 2020 de la commune**

Présentation du budget primitif 2020 de la Commune équilibré en dépenses et en recettes. *À la majorité (20 pour, 3 abstentions : M. Casolari, M<sup>me</sup> Labruyère, M. Lebrun).*

## **13. Budget primitif 2020 - Service public de l'assainissement**

Présentation du budget primitif du service public de l'assainissement

équilibré en dépenses et en recettes. *À l'unanimité (pour 23).*

## **14. Budget primitif 2020 - Régie publique de l'eau**

Présentation du budget primitif de la Régie publique de l'eau équilibré en dépense et en recettes. *À l'unanimité (pour 23).*

## **15. Tarifs des prestations municipales périscolaires pour l'année scolaire 2020/2021**

Modification des tarifs des prestations périscolaires qui s'appliqueront à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2020. *À l'unanimité (pour 23).*

## **16. Subventions aux associations**

Les subventions 2020 aux associations représentent un montant global de 55 055 €. *À la majorité (pour 20)*

## **17. Assujettissement à la TVA de la Régie publique pour le service assainissement**

Assujettir le service assainissement collectif au régime fiscal de la TVA et opter pour le régime simplifié d'imposition à la TVA à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2016 permettra de récupérer la TVA. *À l'unanimité (pour 23).*

## **18. Avenant de prolongation au marché de la fourniture de repas pour la restauration scolaire et le portage à domicile**

Prolongation du marché de fourniture des repas pour la restauration scolaire et le portage à domicile jusqu'au 30 septembre 2020. *À l'unanimité (pour 23).*

## **19. Appel d'offres relatif au marché de performance énergétique pour l'éclairage public**

Attribution du marché public global de performance associant la modernisation, la rénovation, l'exploitation, la maintenance et la gestion d'éclairage public et des installations connexes de la commune. *À l'unanimité (pour 23).*

## **20. Autorisation donnée au Maire d'acquérir la parcelle cadastrée F n° 1007**

Acquisition d'une parcelle cadastrée F n° 1007 d'une superficie de 20 m<sup>2</sup> située Rue de l'Armée Patton à Briis pour le montant de l'acquisition à 700€. *À l'unanimité (pour 23).*

## **21. Autorisation donnée au Maire d'acquérir les parcelles cadastrées F n°788 & F n°789**

Acquisition de deux parcelles cadastrées F n° 788 d'une superficie de 6 442 m<sup>2</sup> et F n° 789 d'une superficie de 3 200 m<sup>2</sup> à Briis pour un montant de l'acquisition à 7 549€. *À l'unanimité (pour 23).*

## **22. Désignation des membres du Comité de gestion de la crèche parentale intercommunale de Briis-sous-Forges**

Morgane Boyard et Marjorie Rimbert sont nommées membres titulaires au comité de gestion de la crèche parentale intercommunale de Briis. *À l'unanimité (pour 23).*

## **23. Désignation des délégués au Comité national d'action sociale**

Corinne Lefeuvre est nommée déléguée au CNAS. *À l'unanimité (pour 23).*

## **24. Désignation des délégués à la Commission de gestion du gymnase intercommunal de Briis**

Solène Bodard et Fabienne Lambert sont nommées déléguées à la commission de gestion du gymnase intercommunal de Briis. *À l'unanimité (pour 23).*

## **25. Désignation des délégués à la Mission locale des trois vallées**

Corinne Lefeuvre et Lydie Bataille sont nommées déléguées en tant que membres de la Mission locale des trois vallées. *À l'unanimité (pour 23).*

## **26. Désignation des membres du Conseil d'administration du Théâtre de Bligny**

Erwan Le Bihan et Claudine Chappe sont nommés membres titulaires au Conseil d'administration du Théâtre de Bligny. *À l'unanimité (pour 23).*

## **27. Tirage au sort du Jury d'Assises - Session 2020-2021**

Le Conseil municipal procède au tirage au sort des Jury d'Assises pour la session 2020-2021 : M<sup>me</sup> Suzanne Benoit, M<sup>me</sup> Delphine Palmich, M. Marc De Gaudemont De La Montfortière, M<sup>me</sup> Marie Hubbard, M<sup>me</sup> Marie-France Dommanget, M. Bruno Villoing, M<sup>me</sup> Marie-Louise Zeme, M<sup>me</sup> Audrey Hommel, M<sup>me</sup> Louisevan Mastrigt

## **28. Attribution prime covid-19**

Attribution d'une prime exceptionnelle aux agent.es mobilisé.es lors de la crise liée à la covid-19. *À l'unanimité (pour 23).*

## Dysfonctionnements à la CCPL

contre-exemple de gouvernance intercommunale

**Voilà six mois que nous sommes installés dans nos fonctions de conseillers communautaires et il nous semble important de vous alerter sur les dysfonctionnements que nous observons.**

En début de mandat, notre maire s'était exprimé sur les dérives que nous percevions en termes de démocratie au sein de la CCPL. Loin de voir la situation s'éclaircir, elle semble s'obscurcir. Tout d'abord, nous constatons que très peu de bureaux communautaires (organe exécutif de la CCPL composé de tous les maires) se sont réellement tenus depuis l'élection de la présidente. Selon le règlement intérieur, le bureau doit se réunir selon un planning prévisionnel semestriel, ce qui doit permettre à toutes et tous de pouvoir y siéger. Malgré cela, plusieurs bureaux ont été annulés et ce parfois du fait d'un retard trop important de la présidente. Jamais les précédents présidents ne s'étaient comportés de la sorte.

De ce fait, l'absence d'information sur les projets en cours et sur les futurs projets, nous a conduits à interroger la présidente à plusieurs reprises et on nous promet toujours prochainement des réponses. Mais cela fait maintenant six mois.

**Nous voulons donc exprimer notre inquiétude quant aux projets de la CCPL dont nous n'avons plus de nouvelles :**

- **Le plan de développement de l'activité économique** qui a été porté par les vice-présidents du précédent mandat avec notamment la création des parcs d'activités aux Molières et à Briis.
- **L'adoption du Plan local de l'Habitat**, élaboré au cours du précédent mandat.
- **La construction du tiers-lieu à Briis-sous-Forges** pour lequel la CCPL a acquis le terrain.
- **Le schéma directeur des liaisons cyclo pédestres** de la CCPL adopté en décembre 2019.
- **Le projet de ressourcerie.**

Ce sont autant de projets structurants pour la CCPL et pour nos communes qui semblent désespérément au point mort.

**Pourtant ces projets, inventoriés dans le bilan 2019, qui étrangement n'a toujours pas été publié, sont pour la plupart sur des rails.**

Il serait préjudiciable qu'ils connaissent des retards dans leur mise en œuvre et nous espérons qu'ils ne seront pas remis en cause de manière autoritaire comme l'ont déjà été d'autres décisions (cf. Briis Infos n°105).

Le maire des Molières a, lui, dénoncé un "contre-exemple de gouvernance intercommunale". Il s'est ému de la forme que prennent les bureaux et du manque de concertation qui porte atteinte à la notion de coopération intercommunale.

À cette occasion, une question simple a été posée : "Va-t-on respecter la volonté des Communes de la CCPL en ce qui concerne l'implantation de projets intercommunaux sur les territoires communaux ?" Là encore, pas de réponse claire.

C'est à cette occasion que la présidente a admis ce que les réseaux sociaux avaient révélé fin août et que nous devinions. La CCPL est dirigée par un collectif composé de la présidente et des seuls huit vice-présidents qui se réunit en lieu et place du bureau communautaire et prépare les décisions. Or, juridiquement il n'existe que deux organes dans l'établissement public de coopéra-

tion intercommunale, aux côtés de la présidente : l'assemblée délibérante et le bureau communautaire. **Il est anormal que les maires de Boullay-les-Troux, Briis-sous-Forges, Janvry, Les Molières et Vaugrigneuse soient tenus à l'écart des enjeux de la CCPL.**

Ces réunions "parallèles" dessaisissent le bureau de ses prérogatives et le réduisent à une simple chambre d'enregistrement sans le moindre débat de fond. Il s'agit d'un manquement grave à la démocratie et à l'esprit communautaire qui se fondent sur la sollicitation et le respect des quatorze maires de notre territoire. **Il s'agit enfin d'une grave entorse à nos statuts et à notre règlement intérieur.**

Tout cela est extrêmement grave et nous avons appelé la présidente à faire vivre la coopération intercommunale comme ses prédécesseurs l'ont toujours fait, en incluant tous les maires qui le souhaitent dans les processus de réflexion de l'exécutif et non les seuls vice-présidents.

Vous savez combien nous sommes attachés à la notion de coopération intercommunale et vous comprenez donc l'ampleur de notre inquiétude.

Nous espérons pouvoir compter sur l'attachement de la présidente aux valeurs républicaines pour que ces atteintes au bon fonctionnement de notre Communauté cessent, de manière à ce que nous nous engageons sereinement

ensemble pour porter les projets intercommunaux de ce nouveau mandat.

**Emmanuel Dassa,  
Mélina Vera,  
Christophe Pieprz,  
Erwan Le Bihan et  
Virginie Janssen**

*Vos conseillers  
et conseillères  
communautaires*



## Chiens en laisse

**À l'occasion d'une promenade, détacher son animal de compagnie peut s'avérer tentant. Mais ce petit geste en apparence anodin peut avoir un impact non négligeable. Que disent les textes de lois ? Quels sont les risques pour vous et votre chien ?**



Promener son chien est un moment de détente et de partage quotidien avec son compagnon et on peut céder à l'envie de liberté de son chien et lâcher la laisse. Pourtant promener son chien en laisse est, dans bien des lieux publics et dans les bois, recommandé pour sa sécurité, il s'agit d'une obligation légale.

Si vous promenez votre chien sans laisse, vous vous exposez à des incidents plus ou moins graves pour votre animal et votre responsabilité civile. L'article 1243 du Code civil indique clairement la responsabilité en cas de problème : *"Le propriétaire d'un animal, ou celui qui s'en sert, pendant qu'il est à son usage, est responsable du dommage que l'animal a causé, soit que l'animal fût sous sa garde, soit qu'il fût égaré ou échappé."*



Si votre chien n'est pas tenu en laisse, il sera considéré comme un "échappé". Au-delà des risques pour votre responsabilité civile, votre animal peut être victime de nombreux accidents. Et dans tous les cas, un chien ne peut être détaché que s'il a un rappel impeccable et qu'il est parfaitement sociable avec les humains et les animaux.

## Les bons gestes quand il neige

**Quand viennent la neige et le verglas la Commune se charge du déneigement de la voirie, toutefois la responsabilité des riverains est elle aussi engagée.**

La Commune utilise, de façon préventive, jusqu'à 4 tonnes de sel et a investi il y a quelques années dans un véhicule qui se transforme en engin de déneigement. À Briis, le service hivernal en place pour la période de novembre à mars est composé d'agents d'astreinte amenés à intervenir de jour comme de nuit.

Déblayer la neige du trottoir devant son habitation est un devoir citoyen, c'est aux riverains de déneiger et d'éviter que ça glisse sur les trottoirs devant chez eux. Pour retirer la neige, il est conseillé de racler, de balayer mais également d'utiliser du sel de déneigement (produit disponible dans les magasins de bricolage ou en grande surface) ou du gros sel de cuisine, sachant que la dose prescrite est d'une poignée par m<sup>2</sup>.

En cas de verglas, on peut épandre du sel ou du sable. Il est aussi conseillé de n'utiliser le sel que lorsque c'est vraiment nécessaire, afin de préserver la qualité des revêtements des trottoirs et de la chaussée.

Il est interdit de répandre du sel à proximité d'arbres ; à la place, il est plutôt conseillé d'utiliser du sable, de la sciure, voire des cendres.

Il est conseillé de mettre la neige et la glace sur un tas en laissant la chaussée bien dégagée, et en veillant à ce que l'eau puisse facilement s'écouler dans les caniveaux au moment du dégel. N'oubliez pas non plus de dégager les couvercles des bouches d'incendie souterraines et les caniveaux.



### Mairie de Briis-sous-Forges

Place de la Libération • 91 640 Briis-sous-Forges  
Tél. 01 64 90 70 26 • Fax 01 64 90 79 65  
accueil@briis.fr • www.briis.fr

### Horaires de la mairie

Les lundi, mercredi et vendredi :  
de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h  
Les mardi, jeudi et samedi : de 9 h à 12 h

### Permanence des élus (pour les urgences)

Le week-end : 06 08 58 80 94.

### Horaires de la Médiathèque municipale

Mardi : de 16 h 30 à 19 h  
Mercredi : de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h  
Vendredi : de 16 h 30 à 18 h  
Samedi : de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h

### Horaires de la Ludothèque municipale

Mardi : de 16 h à 18 h  
Mercredi et samedi : de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h  
(en cas de soirée jeux, la ludothèque est fermée le samedi matin)  
Vendredi : de 16 h 30 à 18 h

### Horaires du Service municipal Jeunesse

Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 14 h à 19 h.  
Mercredi, samedi, et toute la semaine en période de vacances scolaires 13 h 30 à 19 h

### Permanence de l'assistante sociale

Prise de rendez-vous obligatoire à la Maison des solidarités des Ulis au 01 64 86 11 10.

### CCAS

Prise de rendez-vous au 01 64 90 70 26 ou à ccas@briis.fr.

### Permanence juridique (réservée aux Briissois)

Le premier samedi matin de chaque mois de 9 h à 12 h.  
Inscription préalable obligatoire en mairie.



Photo de couverture :  
Illuminations 2020  
sur la place  
de la Libération.

# APPEL À TÉMOIGNAGE



**Vous utilisez le service de transport à la demande ?**  
Prenez quelques minutes pour nous transmettre votre expérience à [accueil@briis.fr](mailto:accueil@briis.fr), elle nous permettra de traiter un futur article.

BRIIS-SOUS-FORGES



## Bulletin municipal n°106

**Directeur de la publication :**  
Emmanuel Dassa.

**Coordinatrice de rédaction :**  
Mélina Vera.

**Ont participé à la réalisation de ce numéro :**

Lydie Bataille, Alexandre Bodard, Solène Bodard, Morgane Boyard, Claudine Chappe, Laure Clément, Didier Dicale, Hélène Duval, Alexandre Gilles, Virginie Janssen, Erwan Le Bihan, Fabienne Lambert, Annick Ledoux, Corinne Lefeuvre, Valère Lucchini, Danielle Marsin, Colette Protin, Élodie Rosier, Inès Vera.

### Maquette :

Service communication de la Mairie de Briis-sous-Forges.

### Impression et brochage :

Print Price • Impression sur papier labellisé PEFC issu de forêts gérées durablement.



*Un grand merci  
aux Briissoises  
et aux Briissois  
qui ont décoré  
les sapins de quartier  
et paré de lumières  
leurs maisons, faisant  
scintiller les étoiles dans  
les yeux des passants.*